



# A vos Cass...

*Bulletin d'information des salariés des avocats à la Cour de cassation n°50*

## **RÉFORME DES RETRAITES : FLOUTAGE DE GUEULE !**

Ce mardi 17 décembre a marqué un nouveau record de grèves et de manifestations contre la réforme des retraites du gouvernement. Plus de 260 manifestations ont eu lieu sur tout le territoire, rassemblant plus de 1,8 millions de manifestant.e.s, soit 300 000 de plus que le 5 décembre. De nombreux secteurs et salarié.e.s sont entré.e.s dans l'action. Ceci démontre que les tentatives de division et de mises en opposition, entre générations, du gouvernement ne fonctionnent pas et font, au contraire, grandir la colère. Les jeunes étaient nombreux dans les cortèges, la détermination est toujours aussi forte pour gagner le retrait de la réforme des retraites. Dans les territoires, le 19 décembre sera un prochain rendez-vous de mobilisation et d'action en attendant les propositions de l'intersyndicale.

Jusqu'au discours du premier ministre, le 11 décembre dernier, chaque salarié savait à quel âge il.elle partirait à la retraite et avait une idée du montant de sa retraite, il.elle pouvait faire des projets. Avec cette réforme, la question que tout le monde se posera est : à quel âge je vais pouvoir partir à la retraite et quel sera le montant de ma pension ? Et cette question n'appelle aucune réponse claire du gouvernement qui prétend pourtant vouloir faire une réforme plus juste, plus équitable et plus responsable. On ne cesse de nous parler de points, d'âge pivot, de carrière complète, de transition progressive pour les personnes nées après 1975, mais ces mots restent sans réelle définition :

- Qui sait quelle valeur aura le fameux point ?
- Qui sait à quel âge il.elle pourra partir à la retraite ?
- Qui sait combien d'années il faudra travailler pour avoir une carrière complète ? Combien de points pour avoir une retraite à 1200 euros, 1500 euros, 2000 euros... ?
- Si ce projet est si bien, pourquoi le gouvernement ne l'applique pas à tout le monde tout de suite ?
- Qui connaît le calcul des retraites pour les personnes nées après 1975 ? Comment le gouvernement va convertir les trimestres en points ?
- Qui sait où le simulateur du gouvernement est caché ?

Ce qu'on sait, par contre, c'est que tout le monde est concerné par cette réforme qui sera moins disante pour toutes et tous et que la CGT a des propositions pour améliorer le système actuel pour toutes et tous ! Dernier signe d'écoute envoyé par le gouvernement au mouvement social ce jour : refus d'accorder un coup de pouce au Smic, en considérant que l'augmentation légale de 15 euros par mois est largement suffisante !

## **On ne lâche rien !**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**